



Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 13 février 2001

Début de la Réunion : 18h45

Présents :

Fabienne JAILLANT
Michel VANDEVILLE
Laurent VITALIS
Gilbert ARTIGARREDE
Geoffroy DE LA HORIE
Cécile FALBERT
Thierry GOUPIL
François LAURI
Bruno LE FLOCH

Lionel PAILLARD
Jean-François PRIOU
Jean-Jacques DOUSSET

Excusés :

Janot PALMARINI

Absents :

Jean-François GERARD
Joël LOIRE

Ordre du jour :

- Préparation de l'assemblée générale de la Ligue
- Situation de la trésorerie de la Ligue
- Point des différentes commissions
- Questions diverses

1. Bilan du Championnat de France de Parapente

Lors de la venue de G. Blandin, Fabienne a eu l'occasion de rencontrer les diverses instances publiques : Préfet, Conseil Régional, Conseil Général, Rectorat. Ce fut des plus positifs et on ne peut que se féliciter en constatant le retour médiatique obtenu grâce aux Championnats de France, en rapport avec l'investissement des instances publiques. Il faut profiter de cet effet pour communiquer davantage que nous ne l'avons fait jusqu'à présent.

Ligue de Vol Libre de la Réunion : MRS, Route Digue, 97490 Sainte-Clotilde

Tel / Fax Présidente : 44 42 49

Tel Secrétaire : 69 70 24 / Fax Secrétaire : 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr

Ce fut également l'occasion de faire une table ronde avec les professionnels et les présidents de clubs. La discussion est désormais possible. C'est un grand pas qui a été effectué. Il convient désormais de poursuivre dans cette voie. La venue au sein de la ligue d'un représentant des professionnels permettrait peut-être de concrétiser ce retour au dialogue. Il convient en effet d'associer tous les professionnels pour faire avancer l'épineux problème de l'atterrissage de la ferme corail. Ce n'est qu'en agissant d'une seule voix que nous pourrions espérer nous faire entendre des instances publiques.

Jean-Jacques expose ensuite au CD, le projet de Centre d'Entraînement et d'accès au Haut Niveau, sur lequel il a travaillé. La création d'un tel centre à la Réunion permettrait aux membres de l'équipe de France de s'entraîner durant leur trêve hivernale, mais également aux pilotes locaux (notamment les jeunes) d'accéder au haut niveau, en s'appuyant sur cette structure. Nous avons tout l'appui de la Fédération pour mener à bien un tel projet et les instances publiques réunionnaises rencontrées semblent particulièrement favorable à un tel projet.

2. Situation de la trésorerie de la Ligue

La ligue rencontre actuellement des difficultés de trésorerie pour plusieurs raisons :

- Elle a fait une avance de trésorerie au CROCVL pour l'organisation des Championnats de France et il devient maintenant urgent de percevoir les compléments de subventions accordées par le Conseil Régional et le Conseil Général. A cet effet, Jean-Jacques et Michel ont rencontré M. Touchin à la Région et M. Jobe au Département afin de leur remettre le bilan du CROCVL. Tout étant en ordre, nous devrions percevoir le complément de la Région courant Mars et le complément du Département courant Avril.
- Un certain nombre de personnes traînent pour rembourser les billets Oresse dont l'avance est obligatoirement faite par la Ligue. Notamment, les pilotes ayant participé à un voyage organisé par Parapente Réunion contestent la somme qui leur est demandée, qui est différente de celle que leur a annoncée Parapente Réunion au départ. Il convient de préciser que le prix des billets Oresse n'est pas fixe, et que la Ligue sert seulement d'intermédiaire afin que chacun puisse bénéficier de billets à tarifs préférentiels. La Ligue ne joue pas le rôle d'une agence de voyage et ne fait AUCUN bénéfice sur ce genre d'opération. Il est donc décidé que la ligue ne délivrera plus aucun billet Oresse aux individuels. **SEUL UN CLUB POURRA SERVIR D'INTERLOCUTEUR.**
- Les charges inhérentes au fonctionnement administratif sont en augmentation : Près de 9 000 Frs de factures téléphoniques, 6 000 Frs de frais de bureau, alors que la subvention pour Frais de Fonctionnement accordée par le Conseil Général n'est que de 6 000 Frs. Nous ferons apparaître ceci clairement dans le dossier de demande des subventions pour l'année 2001.
- Les frais d'entretien des sites s'élèvent à 35 à 40 000 Frs. La tondeuse de la Ligue est à renouveler (=> à voir dans le prévisionnel).
- Le salaire de Jean-Jacques s'élève à 173 800 Frs dont 66 000 Frs de charges patronales, pour un budget général de la Ligue de 780 000 Frs.

Ligue de Vol Libre de la Réunion : MRS, Route Digue, 97490 Sainte-Clotilde

Tel / Fax Présidente : 44 42 49

Tel Secrétaire : 69 70 24 / Fax Secrétaire : 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr

Concernant les 55 875 Frs de subvention formation de cadres et perfectionnement d'athlètes, une partie a servi à financer toutes les actions dans ce domaine organisées par Jean-Jacques. Nous attendons le détail de son bilan, le reliquat sera versé aux différents clubs ayant effectué des actions de formation durant l'année.

La manifestation exceptionnelle de la Ligue pour l'année 2000 demeure Parapente Déguisé. 6 000 Frs seront attribués à Parapangue à cet effet.

La date de l'AG de la Ligue est fixée au 31 mars 2001. Elle se déroulera à 15h00 au CREPS de St Paul.

Fin de la réunion : 22h00

Le Secrétaire

Laurent VITALIS